

Photocopies des documents à fournir avec le Cerfa de la demande de logement social

- Pièce d'identité française ou Pièce d'identité de l'Union Européenne en cours de validité, Passeport français ou Passeport de l'Union Européenne en cours de validité ou Titre de séjour en cours de validité ; pour **toutes les personnes majeures** de la demande
- Livret de famille entier ou **Acte de naissance** des enfants
- Avis d'imposition **2024 sur les revenus 2023**
- Avis d'imposition **2025 sur les revenus 2024** dès réception
- Attestation de rattachement au foyer fiscal de référence
- **Derniers revenus** : Trois derniers bulletin de salaire, Notification CAF, Notification Pôle emploi, Extrait KBIS, Dernier bilan comptable...
- **Justificatif du logement actuel** : Attestation d'hébergement ou Trois dernières quittance de loyer, Election de domicile
- **Justificatif divorce** ou de rupture du PACS ; le cas échéant
- **Justificatif garde des enfants** : à charge, garde alternée ou droit de visite et d'hébergement ; le cas échéant (Jugement de divorce, sinon un courrier manuscrit du second parent)
- Numéro de **sécurité sociale**

Selon votre situation :

- Justificatif d'expulsion
- Justificatif violences conjugales : dépôt de plainte ou main courante
- Certificat médical si besoin d'un logement adapté : RDC, ascenseur
- Justificatif logement indigne ou non-décent

Votre demande ainsi que les pièces justificatives peuvent être envoyés directement à l'adresse mail suivante : demande@rodezagglo-habitat.com.